

Dossier : « Enjeux actuels de la diffusion du moyen-métrage »

Rédacteur - Nicolas Bussereau

Lors du très bon **Festival Européen du moyen-métrage** de Brive-la-Gaillarde, nous avons pu assister à une table ronde nommée par les organisateurs « Enjeux actuels de la diffusion du moyen-métrage ». Ils ont fait en sorte que tous les moyens de diffusion soient représentés pour nourrir cette réflexion. Nous avons donc face à nous : **Sarah Leonor**, réalisatrice ; **Bruno Deloye**, directeur des chaînes Ciné+ ; **Christophe Taudière**, responsable du pôle court-métrage de France Télévision ; **Pierre Denoits**, responsable des acquisitions chez Potemkine Films ; **Nicolas Giuliani**, responsable de collection chez Potemkine Film ; et bien sûr un exploitant d'une salle parisienne, **Damien Truchot**, diffusant de nombreux moyen-métrages. La discussion était animée par **Frédéric Farrucci**, réalisateur et membre du conseil d'administration de la SRF.

Comme lors de cette discussion, je vais introduire cet article en rappelant que juridiquement, le moyen-métrage n'existe pas. On ne parle que de court-métrages, pour les films ayant une durée inférieure à soixante minutes, ou de long-métrages, pour ceux qui dépassent l'heure.

Je tiens particulièrement, en plus de cela, à expliquer l'organisation des séances lors des cinq journées de festival. La quasi-totalité des séances intégraient deux films. Si l'on oublie quelques instants les questions d'ordre purement pratique (qui doivent être pourtant centrales), on remarque déjà qu'un format de film inférieur à une heure ne peut avoir une existence propre en salle. Il sera accompagné d'un deuxième métrage pour respecter la durée moyenne d'une séance, qui est proche de celle d'un long-métrage (plus d'une heure).

Je dois avouer que ce débat très intéressant organisé par le festival, laisse tout de même une amer frustration sur quelques points, deux en particulier. Le premier concerne le format du moyen-métrage en tant que tel, sujet qui n'a été abordé que sous des angles pratiques, techniques, mais pas ou peu sur une éventuelle esthétique propre à ce type de film. Il y a bien eu quelques réflexions, évaporées aussi vite qu'elles sont apparues, comme l'idée d'une dimension politique unique au format, dont on aura malheureusement que l'idée à défaut d'avoir la discussion qui aurait pu l'argumenter.

Cependant, je ne leur en tiendrais pas rigueur, en effet je rappelle le titre donné à cette table ronde : « Enjeux actuels de la diffusion du moyen-métrage ». Il ne s'agissait donc pas de réfléchir sur le format, mais bien sur sa visibilité à travers tous les moyens que nous offre notre époque, ou presque...

Pour résumer brièvement ce qui s'est dit, le moyen métrage, n'existant pas juridiquement, est considéré comme tout autre court-métrage pour les chaînes de télévision, qui n'ont pas de quotas spécifiques. Pour ce qui est de la salle, il suffit d'en proposer deux constituant ainsi une séance normale par leur succession. Et enfin, les responsables de chez Potemkine créent des éditions de DVDs, ne proposant qu'un seul moyen-métrage, mais agrémenté d'une multitude de bonus, comprenant interviews, making of, etc.

Le réel problème de ce débat demeure dans un oubli difficilement pardonnable en 2015. Effectivement, internet n'a été abordé que via la VOD, médium qui, à l'unanimité, stagne et n'a pas encore une importance majeure. Or n'avez-vous jamais vu un court ou moyen métrage, gratuitement sur des plateformes comme YouTube, Dailymotion ou Vimeo ?

Une question me vient alors, et elle est ouverte à tout réalisateur, producteur, distributeur ayant contribué à la création d'un court ou d'un moyen métrage. Si le film a terminé sa tournée festivalière, qu'il n'a pas la chance d'être édité chez Potemkine, ni d'être diffusé (à 1h00 du matin) à la télévision, ou même d'être programmé dans l'un des rares cinémas qui daignent le faire, pensez-vous qu'il soit possible de le mettre en libre accès sur des plateformes comme celles précédemment citées ?

Car en abordant les enjeux de la diffusion du moyen-métrage, on touche forcément aux problèmes que ce genre de film peut rencontrer, concernant sa vie entre autres, qui est loin d'emprunter le même chemin qu'un long-

métrage. On en vient donc à se demander en quoi un long a plus de légitimité à durer qu'un court ou qu'un moyen.

Mais au lieu de se questionner, regardons les faits. Ceux-ci nous montrent un engouement certain, de la part du public, pour les séries. Ces mêmes séries qui diffusent des épisodes d'une durée moyenne de 45 minutes. Temps qui entre dans les critères du format que l'on aborde ici. Si l'on regarde maintenant comment sont vus ces épisodes de série, on remarque facilement qu'internet et le téléchargement jouent un rôle majeur dans leur diffusion et leur popularité. Doit-on rappeler les chiffres concernant seulement **Game of Thrones** ? Plus d'1,5 millions de téléchargements en une journée pour le dernier épisode. Alors certes, on peut énumérer un à un les points constituant le gouffre qui sépare une série comme **Game of Thrones** d'un moyen-métrage. Cependant, et à partir de ce constat, il serait intéressant de commencer à se poser les bonnes questions, celles qui font avancer les choses. Est-il totalement inconcevable qu'en 2015, on se mette à diffuser des films courts sur internet ? Doit-on laisser un film mourir sous prétexte que la télévision, les salles et les éditeurs n'en veulent pas ? Le moyen métrage ne serait-il pas un format idéal à l'internet du moment ? Le cinéma est-il encore intrinsèquement lié à la salle obscure ?

Cette dernière question est peut-être la plus importante de toute, alors qu'un bon nombre de théoriciens se cassent la tête à (re)définir ce qu'est le cinéma de nos jours. Le « re » que j'ai placé soigneusement entre des parenthèses a un sens particulier à mes yeux. Plutôt que de l'inclure à moitié dans cette phrase, ne devrais-je pas l'en supprimer ? Sait-on ce qu'est le cinéma désormais ? Ce n'est peut-être qu'un média polymorphe, qui traverse les frontières qu'on lui a imposé, pour ressurgir sur tout type de format.

Soyons quelque peu honnête, ce débat a éclairé beaucoup de zones d'ombres sur la diffusion cinématographique aujourd'hui. Cependant, il serait peut-être temps d'accepter l'évolution de cet art qui nous passionne.

Entendre que toute expérience ne liant pas un dispositif de projection à une salle obscure, un support matériel de l'image et une tenue du regard dans le temps, n'est pas du cinéma est grave. Je pencherais plutôt pour l'idée que le cinéma d'aujourd'hui offre une sorte de « revanche » au kinéscope d'**Edison**, en redevenant une expérience que l'on pratique seul. Ceci dit, ce n'est pas nouveau. La télévision avait déjà amorcé ce processus, mais là n'est pas le centre de mon propos. Celui-ci se situe justement dans le dénie de ce nouveau médium que l'on utilise tous aujourd'hui. Il n'est pas la peine de se questionner sur ce qui fait qu'un film appartient au cinéma, mais bien comment le cinéma a su aller au-delà de ce dispositif précis que je viens de décrire.

Il n'est d'ailleurs pas rare désormais de trouver des films, souvent des courts-métrages, réalisés uniquement pour leur diffusion sur la toile, venant ainsi compléter la démarche des web-séries. L'exemple qui me vient, qui n'est peut-être pas le meilleur sur le plan qualitatif, est celui du vidéaste Cyprien, mais il est en revanche l'exemple le plus parlant car le plus vu.

Quand verrons-nous enfin les réalisateurs, producteurs, distributeurs se risquer à déposer leur film sur le net, prenant la suite de ces youtubeurs « touche-à-tout » que l'on rencontre partout ?

Vous remarquerez sans doute que j'ai quelque peu débordé du sujet initial, seulement de telles pistes de changement doivent être exposées, car le moyen-métrage est un type de film méritant largement une diffusion massive. C'est un format passionnant, entre la condensation d'un court, qui peut parfois être source de frustration, et l'étirement d'un long, qui au contraire, peut nous faire décrocher.

Je pense réellement que ce genre de métrage est voué à une diffusion sur la toile, banissant ainsi les discours passéistes pour une nouvelle naissance de cet art si singulier.

Il ne s'agit pas ici d'inciter à délocaliser le cinéma de son lieu initial, il s'agit simplement de lui en faire conquérir d'autres à une époque où cette possibilité est plus que jamais envisageable.